Geni Alp

Génie Végétal en Rivière de Montagne

Projet d'échange Geni'Alp - *Génie végétal en rivière de montagne*

FICHE ACTION - CHANTIER PILOTE 1L - HEPIA

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne
(fonds européen de développement régional)

Génie végétal en rivière de montagne

Action 1: chantiers pilotes

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE EXPERIMENTAL

Chantier CHL

Cours d'eau: **La Petite Gryonne**	Canton: **VD**
Lieu-dit: **La Résidence**	Service concerné: **SESA**
Altitude (m.s.m): **1325**	Personne(s) de contact: **MM Serge CANAPA & Claude-Alain DAVOLI**
Commune: **1867 Ollon**	

Critères	OUI	NON	Remarques complémentaires
- Enjeux sécuritaires	X		Risque d'obstruction du lit
- Situation en tête de bassin	X		
- Régime hydrologique nival ou pluvio-nival	X		
- Hétérogénéité des fasciés d'écoulement	X		
- Pente de profil en long ≥ 1%	X		
- Situation géographique	X		Préalpes Vaudoises

Commentaires:

- Érosion due aux phénomènes conjoints d'érosion et de glissement.
- Risque d'obstruction du lit, immédiatement en amont d'un franchissement sous une route communale.
- Chemin de desserte forestière en rive droite

Pont et dispositif de piégeage des embâcles

Chemin en rive droite

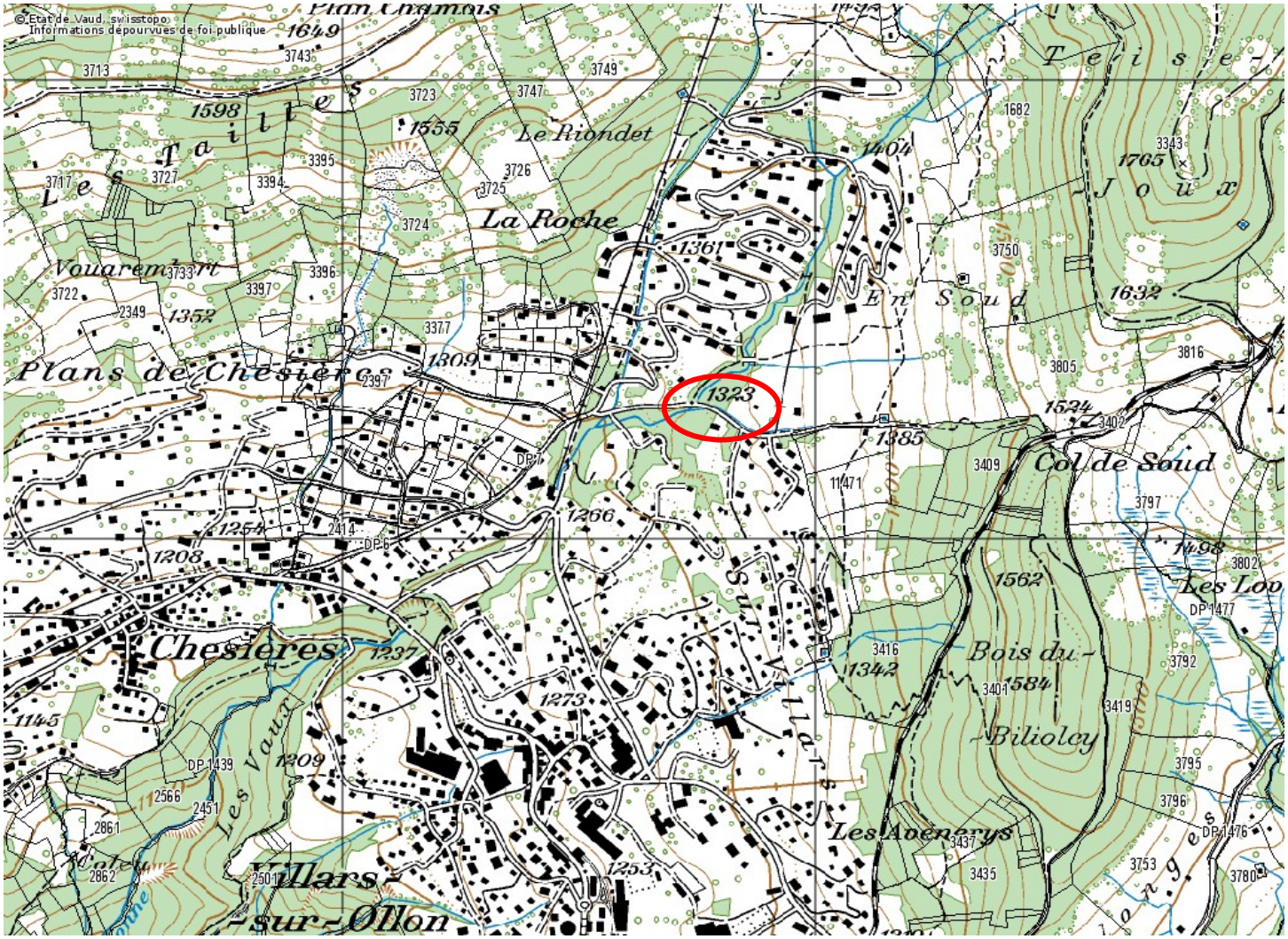

Partenariat transfrontalier

- Visite et analyse conjointe (HEPIA + CEMAGREF) du site dans son état initial (contraintes en présence, caractéristiques topographiques, hydrauliques et hydrologiques, facteurs d'érosion, végétation présente ;…)
- Réflexion conjointe (HEPIA + CEMAGREF) sur la conception du projet d'aménagement.

La conception de l'ensemble des projets se fera dans un souci de cohérence globale entre HEPIA (Suisse) et CEMAGREF (France) afin de développer une approche commune, permettant d'intégrer au mieux les techniques de génie végétal dans les aménagements de berge et de maintenir, voire améliorer la qualité biologique, écomorphologique et paysagère, des tronçons de cours d'eau aménagés.

Les objectifs, aussi bien en matière de protection contre les crues que d'atteinte du bon état biologique, nécessitent une gestion intégrant la notion de solidarité amont-aval.

Plus-value transfrontalière

- En matière de gestion de cours d'eau, une vision globale et cohérente à l'échelle d'un bassin versant (qui ne connaît pas les frontières politiques) est aujourd'hui nécessaire, pour garantir ou reconquérir la qualité paysagère, écomorphologique, biologique et physico-chimique des cours d'eau.

  L'époque des actions sectorielles menées au coup par coup et sans cohérence globale devrait être révolue.

- Le développement de chantiers pilotes dans des régions différentes de part et d'autre de la frontière franco-suisse offre une grande diversité de contextes et situations (type d'érosion, géologie, caractéristiques hydrologiques et hydrauliques, végétation ; etc.) et force à une adaptation permanente dans les solutions recherchées. Cela permet le développement d'aménagements diversifiés, condition indispensable pour la promotion à une large échelle du génie végétal dans l'Arc alpin (la diversité de contexte entraîne la nécessaire diversité de solutions).